



Auch, le 13 mai 2025

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Établissement Public de Santé de Lomagne : Philippe Dupouy, Président du Département, appelle à une sortie de crise sans délai**

Ce mardi 13 mai, un Conseil de Surveillance Extraordinaire était réuni à l’Établissement Public de Santé de Lomagne, en présence de Didier Jaffre, Directeur Régional de l’Agence Régionale de Santé, et Philippe Dupouy, Président du Conseil départemental du Gers.

Retrouvez ci-après le discours tenu par le Président.

*« Dans le contexte actuel, particulièrement préoccupant, pour l’EPSL, j’avais demandé à ce qu’une réunion soit organisée en urgence rassemblant les autorités de santé compétentes et les principales collectivités actionnaires. Cette réunion s’est tenue ce jour à Fleurance et je m’en réjouis. Nous faisons face à une crise profonde, engrainée dans le temps, mais qui atteint maintenant un point de rupture auquel nous devons sans délai apporter des réponses efficaces. »*

*Les raisons de cette crise sont multiples : des taux d’occupation trop faibles sur certains sites, une gestion financière mise à mal – factures non émises, paiements non soldés –, des dysfonctionnements qui, au fil des mois, se sont accumulés jusqu’à faire système.*

*L’inspection menée a permis de faire toute la lumière sur cette situation. Elle a émis 88 recommandations, dont certaines sont non seulement importantes, mais surtout vitales. Ces préconisations doivent impérativement être mises en œuvre, avec méthode, selon un ordre de priorité clair.*

*Je tiens à saluer les efforts de l’équipe actuelle pour répondre à ces exigences. Un plan d’action a été engagé, et c’est un pas nécessaire. Mais ce plan se déploie dans des conditions difficiles, parfois avec des maladresses, dans un climat tendu et complexe. Le résultat, nous le voyons aujourd’hui : l’EPSL traverse une crise sans précédent.*

*Ma première inquiétude va naturellement aux résidents et à leurs familles. Elles s’inquiètent, et leur inquiétude est légitime. Il est de notre responsabilité première, au Conseil Départemental, de garantir un accueil digne, sécurisé et bienveillant à nos aînés. C’est une mission pour laquelle nous ne transigerons jamais.*

*Ma deuxième inquiétude concerne le cadre de travail et la qualité de vie des salariés. Comment demander aux agents de porter un établissement en difficulté sans leur donner des*

*conditions de travail à la hauteur de leur engagement ? Il nous faut leur redonner confiance en l'avenir et de la visibilité sur les moyens qui seront déployés pour surmonter cette crise.*

*Ma troisième inquiétude, enfin, porte sur la charge colossale des missions à mener pour remettre l'établissement en conformité avec les recommandations de l'inspection. Et cette tâche, il faut le dire avec lucidité, repose aujourd'hui sur une direction qui ne dispose pas des moyens humains nécessaires pour relever un tel défi.*

*Et pourtant, nous le savons : lorsqu'il fonctionne bien, l'EPSL est un établissement viable, un acteur de santé reconnu et indispensable dans ce territoire rural. C'est pourquoi nous devons sortir sans délai de cette crise.*

*A cet effet, j'ai proposé, au cours de cette réunion, plusieurs mesures concrètes :*

- *La mise en place d'un comité de suivi périodique, pour que l'ensemble des acteurs puissent soutenir la direction dans la durée.*
- *L'instauration d'un cadre de management clair, structuré et à l'écoute, pour fédérer les équipes autour d'une ligne partagée.*
- *Enfin, le cofinancement par le Conseil Départemental d'un accompagnement humain dédié, afin de renforcer les capacités de pilotage de l'établissement et d'aider à la mise en œuvre effective du plan de retour à l'équilibre.*

*Nous devons collectivement reconnaître la gravité de la situation. Mais surtout, nous devons agir, dans un esprit de coopération et avec un respect profond pour l'humain. Cela suppose de l'écoute, de la transparence, de la méthode. Cela suppose aussi de remettre de la confiance au cœur de nos échanges.*

*L'EPS de Lomagne est un établissement essentiel pour le Gers. C'est à nous, ici et maintenant, de lui redonner les moyens d'assurer sa mission avec dignité, professionnalisme et humanité. »*

Le Président du Département se réjouit de la décision proposée et votée par le Conseil de Surveillance, à savoir la mise en place d'une administration provisoire partielle.

*« La réunion de cet après-midi a été constructive et va dans le sens voulu, celui de nouvelles perspectives pour cet établissement, si essentiel pour le territoire et ses habitants. »*